

COMMUNIQUE N°00 COMMISSION SPORTIVE

FACTURATION CLUBS

Concernant les licences, les frais de gestion proportionnels aux licences vous seront facturés directement par la FFVolley en même temps que la part Ligue et la part FFVB. La FFVolley nous reversera notre part.

La nouvelle manière de gérer les affiliations, les engagements et les frais de gestion proportionnels aux licences, entraîne la gestion suivante des facturations :

Les affiliations seront facturées via la FFVolley en même temps que l'affiliation FFVolley et l'affiliation Ligue.

Les parts proportionnelles aux licences seront facturées en même temps que la part FFVB et Ligue via la FFVB.

Les engagements d'équipes Seniors vous seront facturés par le Comité Nord Début Août.

Les engagements jeunes première phase vous seront facturés Début Octobre.

Les engagements jeunes deuxième phase vous seront facturés Début Janvier.

Les divers frais de gestion (absences, forfaits) seront intégrés aux factures de janvier et fin MAI en vue de l'AG de fin de saison.

L'ensemble de ces facturations est à régler, dès réception des relevés de compte, par chèque ou virement. (Demandez le RIB au Comité)

LICENCES

Les informations concernant la saisie des licences vous seront transmises par la Ligue.

Les engagements d'équipes seront ouverts sur le site FFVB / CD NORD après le 01 Juillet. Il vous faut d'abord vous affilier à la FFVB pour pouvoir accéder aux engagements d'équipes.

COMMUNIQUE N°00 COMMISSION SPORTIVE 29/06/2018

DEROULEMENT DE LA SAISON 2019 / 2020

1/ AFFILIATION CLUBS

Pour effectuer votre affiliation club, il vous faut les informations demandées sur la fiche d'affiliation Fédérale, et en particulier le lieu et le N° de déclaration en préfecture, la date de parution au J.O. le N° d'agrément et la date d'agrément jeunesse et sports. (Gardés en mémoire si déjà saisi les années antérieures).

Le niveau de pratique du club est celui correspondant à votre équipe A senior masculin ou féminin au plus haut niveau, (ne pas prendre en compte les équipes jeunes pour ce renseignement), attention cette information détermine le montant de votre affiliation fédérale et régionale qui est variable selon le niveau de jeu.

Valider l'affiliation BEACH ou PARA VOLLEY uniquement si vous faites ces compétitions, attention cette option vous sera facturée au niveau Fédéral. Dans le cas contraire ne pas valider cette option.

Il vous faut en premier lieu, ré-affilier votre club dans la rubrique « Gestion du Club » dans votre espace club sur le site de la FFVolley. L'affiliation FFVolley entraîne systématiquement l'affiliation Ligue ainsi que l'affiliation Comité.

Lors de la réaffiliation FFVolley il vous faut valider les coordonnées du président, du secrétaire, du trésorier, et du correspondant général du club. Les correspondants Ligue ou Comité sont à saisir lors des engagements d'équipes.

Ces catégories sont gérées par la **LIGUE REGIONALE DE VOLLEY BALL DES HAUTS-DE-FRANCE**

48 Rue de la Résistance 59155 FACHES THUMESNIL Tel : 03.28.55.93.93

Email : hdf.volley@gmail.com

5/ CHAMPIONNATS JEUNES M15 Minimes / M13 Benjamins(nes)

GESTION PAR LE COMITE NORD

Catégories pour cette saison 2019 / 2020 :

Championnats M15 (Minimes (2005 / 2006)) 6 x 6 Terrain 18 m x 9 m Aire de Jeu 24m x 15m.

Championnats M13 (Benjamins) (2007 / 2008) 4 x 4 Terrain 14 m x 7 m Aire de Jeu 20m x 13m.

Hauteur de filet : 2,24m en M15 Masculins, Ballons 260/280grs 0,300 à 0,325 kg/cm²

2,10m en M15 Féminins, Ballons 260/280grs 0,300 à 0,325 kg/cm²

2,10m en M13 Masculins et Féminins, Ballons 230/250grs 0,170 à 0,230 kg/cm²

Engagement première phase pour le 12 Septembre 2019. Des informations complémentaires vous parviendront fin Aout.

Les championnats se font en Formule Tournoi selon le nombre d'équipes engagées. Il est proposé plusieurs possibilités lors de l'engagement de vos équipes.

Pour les M15 minimes : Engagement 6x6 ou 4x4.

Pour les M13 Benjamins : Engagement 4x4 Excellence ou Honneur.

En fonction du nombre d'inscrits dans chaque catégorie, il sera composé des poules de 6 à 4 en matchs aller / retour. 6 à 4 rencontres sont prévues lors de chaque tournoi, 3 terrains avec 2 créneaux horaires ou 2 terrains avec 3 créneaux horaires sont nécessaires pour le bon déroulement des tournois. Les rencontres se déroulent en 2 sets gagnants.

Début de la compétition fin Septembre. Possibilité d'inscription complémentaire entre le 13 Septembre et le 20 Septembre en fonction des places laissées vacantes lors de la composition des poules.

Les équipes mixtes sont autorisées après demande écrite du club et accord écrit de la CDS. Cet accord devra être présenté au club adverse lors des rencontres de la saison.

Les dérogations pour coupe de France ne seront accordées que pour les équipes participantes tenues d'effectuer un déplacement de plus de 100 kms Aller. Si pas dans la même catégorie, il faut obligatoirement l'accord du club adverse.

Engagement deuxième phase pour le 16 décembre 2019.

Après élaboration du classement général de la première phase, création de nouvelles poules de 6 à 4 équipes. Les équipes inscrites en 1ère phase, sont systématiquement réinscrites pour la 2ème phase sauf courrier contraire du Club avant le 09/12/2019. Début des compétitions mi - Janvier.

Les engagements complémentaires 2^{èmes} phase seront intégrés au plus bas niveau.

Plusieurs niveaux sont établis lors de cette 2^{ème} phase. Possibilité pour les équipes inscrites en 4x4 en première phase de passer en 6x6 honneur en seconde phase ou inversement. Le classement de la première phase déterminera le niveau de jeu de la deuxième phase. Les minimes et benjamins joueront en poules de 6 en matchs aller / retour sous la formule de 5 tournois rassemblant les 6 équipes de la poule, autant que faire se peut.

Avec ce type de tournois, il est très difficile de demander une modification au calendrier car cela concerne 4 ou 6 équipes, de plus, les rencontres minimes et benjamins n'ont pas lieu les mêmes week-ends.

Seul un accord de l'ensemble des équipes concernées peut engendrer une modification de date du tournoi initial. En cas d'impossibilité de déplacement lors d'un tournoi, **c'est au club absent de se déplacer pour effectuer les 2 rencontres programmées lors du tournoi concerné au jour et heure proposés par le club recevant.** Le club **ABSENT** doit obligatoirement établir une modification

au calendrier avec les 2 clubs adverses pour rejouer les rencontres. Toute équipe absente lors de 2 tournois (3 rencontres) sera déclarée Forfait Général.

TOUTE CORRESPONDANCE CONCERNANT CES CATEGORIES EST A FAIRE PARVENIR AU :

COMITE DEPARTEMENTAL DE VOLLEY BALL DU NORD

99 RUE SCHUMAN 59700 MARCQ EN BAROEUL Tel 03.28.07.71.25

Email : cd59volleyball@gmail.com

6/ TOURNOIS M11 POUSSINS / M9 PUPILLES

GESTION PAR LA CDS PAS DE CALAIS

Catégorie pour la saison 2019 / 2020 :

Tournois M11 (Poussins) (2009 / 2010) 2 x 2 Terrain 9 m x 4,5 m Aire de Jeu 13m x 5,5m.

Tournois M9 (Pupilles) (2010 / 2012) 2 x 2 Terrain 9 m x 4,5 m Aire de Jeu 13m x 5,5m.

Hauteur de filet : 2,00m en M9 - M11 Masculins et Féminins. Ballons 200/220grs 0,170 à 0,230 kg/cm²

Ces tournois se dérouleront en 2x2, 3 joueurs maxi, équipes mixtes possibles.

Rotation après 3 services consécutifs du même joueur. **Les équipes ne seront pas managées.**

En fonction du nombre d'équipes pré inscrites, les rencontres se dérouleront en 1 set de 11, 15, 21, ou 25 points. Un classement est établi à la fin de chaque tournoi.

Les inscriptions sont à faire au plus tard 2 semaines avant la date de chaque tournoi proposé au calendrier. Afin de pouvoir honorer les devoirs d'accueil et de formation des jeunes, nous vous proposons de nombreuses dates sur la saison.

Les responsables de clubs recevront un dossier pour la mise en place de la formule sportive (organisation des rencontres, les feuilles de présence et la feuille de résultats) en début de saison.

Veillez, dès à présent, nous communiquer vos possibilités d'accueil pour l'organisation de ces tournois. Il faut prévoir au moins 2 terrains de 9m x 9m afin de pouvoir effectuer 4 rencontres simultanées sur des demi-terrains.

TOUTE CORRESPONDANCE CONCERNANT CES CATEGORIES EST A FAIRE PARVENIR AU :

COMITE DEPARTEMENTAL DE VOLLEY BALL DU PAS DE CALAIS

MAISON DES SPORTS 9 RUE JEAN BART BP 31 62143 ANGRES

Tel 03.21.72.67.72 Email : volley@sport62.fr Site <http://www.volleycd62.fr>

7/ CATEGORIE M7 BABY

Catégorie pour la saison 2019/ 2020:

Ecole de Volley M7 (Baby) (2013 et après).

Surclassement possible pour cette catégorie pour évoluer aux tournois M11 et aux écoles de Volley

8/ ENGAGEMENT COUPE DE FRANCE JEUNE

La coupe de France pour ces catégories, se déroule sous forme de tournoi triangulaire le dimanche pour les 7 premières journées, avec élimination de l'équipe classée 3ème à chaque tour (voir 3 et 4 si poules de 4). Les phases finales sont composées des 8 à 12 équipes restantes à la fin des 7 journées (12 équipes pour les M13 Benjamins).

Ces finales se dérouleront :

du 11 au 13 Avril 2020 (Paques) pour les catégories M20.

du 30 Mai au 01 Juin 2020 (Pentecôtes) pour la catégorie M17.

du 21 au 23 Mai 2020 (Ascension) pour la catégorie M15

du 08 au 10 Mai 2020 pour la catégorie M13

Les engagements sont à établir pour le **29 SEPTEMBRE 2019 sur le site de la FFVolley.**

Frais d'engagement **65,00€**. A régler à la FFVolley.

Frais d'arbitrage tournois à 3 équipes : **25€** par équipe et par arbitre + **12€** pour le marqueur par match à charge du club recevant (1 seul arbitre en M13). Tarifs différents pour les tournois à 4 équipes, voir FFVolley.

La Ligue valide les engagements directement sur le site de la FFVolley.

La coupe de France M11 aura lieu du 19 au 21 Juin 2020 (à voir les conditions de qualification)

Les journées prédéterminées pour les M20 – M17 et M13 sont décalées par rapport aux journées des compétitions nationales et par rapport aux journées des M15.

Le calendrier des rencontres devrait permettre de participer aux compétitions nationales et interdépartementales.

Les formules sont susceptibles d'être modifiées en fonction du nombre d'équipes engagées. L'engagement d'une équipe en coupe de France ne constitue pas un devoir d'accueil et de formation au niveau du nombre d'équipes jeunes en compétition, mais est obligatoire pour tout GSA engagé en seniors National dans le même genre masculin ou féminin.

Rappel point 8.5 du RGEN : Les participants aux Coupes de France Jeunes ne peuvent disputer aucun match senior le même jour.

9/ CHALLENGE DU NORD

En fin de saison est organisé le Challenge du Nord. Celui-ci permet de déterminer les Champions du Nord pour les catégories seniors masculins et féminines ainsi que le classement pour les places de 3 à 6. Ce classement est nécessaire pour établir l'ordre des montées en régionale 1. Participation obligatoire des équipes concernées. Les frais d'arbitrage sont pris en charge par le Comité Départemental de Volley Ball du Nord.

10/ CHALLENGE INTER-DEPARTEMENTAL

En fonction du nombre de poules dans les différentes catégories jeunes excellence, en fin de saison, les premiers de chaque poule d'excellence se rencontrent pour déterminer le champion interdépartemental. Des précisions seront données en cours de saison pour déterminer la phase finale en fonction du nombre de poules en 2ème phase. Les frais d'arbitrage sont pris en charge par le Comité.

11/ COUPES DU NORD

L'engagement pour les coupes du Nord est facultatif en seniors. Il est systématique en jeunes pour les équipes inscrites pour la première phase (obligation limitée à 2 équipes par club si plus de 2 équipes inscrites dans la même catégorie), un minimum de 8 équipes par catégorie est nécessaire pour valider cette compétition. Seules les équipes inscrites en championnat du Nord dès la première phase peuvent participer. La formule de compétition est l'élimination directe à chaque tour. Toutes les rencontres de Coupe du Nord se jouent en 3 sets gagnants. **Le tirage au sort global sera établi en début de saison.** Les frais d'arbitrage sont réglés par chaque club, et les frais de déplacement de l'arbitre par le club recevant. En jeunes, l'arbitre est désigné à partir des quarts de finales.

Toutes les finales se déroulent sur le même site, si possible sur une seule journée. Les frais d'arbitrage sont pris en charge par le Comité.

12/ MODIFICATIONS AUX CALENDRIERS TOUTES CATEGORIE :

Toutes les modifications de rencontres doivent faire l'objet d'une demande de modification au calendrier. Le club demandeur doit contacter **impérativement** le club adverse avant de saisir sa demande sur le site FFVolley afin de trouver un accord préalable sur la nouvelle implantation du match.

La saisie d'une demande de modification au calendrier entraîne l'envoi automatique d'un email au correspondant du club adverse. Après validation par celui-ci, la commission sportive valide la demande et le calendrier est modifié.

Un motif doit obligatoirement être saisi pour que la modification soit prise en compte.

Sans demande de modification validée, les rencontres restent implantées à la date et l'heure initiale.

Il est obligatoire de prévenir le « club arbitre ».

Toute demande de modification au calendrier sera confirmée par sa parution dans le communiqué de la commission sportive.

En cas d'accord verbal entre les clubs sans accord du comité, les clubs concernés ne sont plus couverts par l'assurance fédérale. Si ce report est l'objet d'un litige, les 2 équipes sont pénalisées par un forfait.

13/ FEUILLES DE MATCH

Des feuilles de match vous seront transmises début septembre. Elles sont à envoyer au Comité dès la fin des rencontres (au plus tard le lundi, cachet de la poste faisant foi) pour être validées dès le mercredi par la C.D.S., la C.D.A. et la C.D.S.R. En cas de forfait ou de remise de match de dernière heure pour quelque raison que ce soit, une feuille de match doit impérativement être établie et envoyée au Comité avec les observations au dos et le nom des personnes intervenantes. **RAPPEL : les feuilles de match doivent être remplies en caractères d'imprimerie** afin de pouvoir être déchiffrées pour les contrôles.

14/ ARBITRAGES

Toutes les rencontres des Championnats Seniors sont arbitrées. Les frais d'arbitrage sont à régler avant les rencontres. Chaque club doit consulter sur le site de la LIGUE ses désignations, le fichier est régulièrement remis à jour. Les clubs doivent mettre à disposition de la CDA **1 arbitre par équipe senior engagée en championnat.**

15/ CORRESPONDANTS DES CLUBS

Le correspondant est celui indiqué lors de l'engagement de l'équipe sur le site FFVolley. Il convient de contrôler ce document qui sert de base au fichier internet et nous permet d'établir l'annuaire commun Ligue / Comités pour la saison 2019/2020. Celui-ci vous sera transmis par mail en début de saison. Le fichier étant commun avec la ligue, il est important de retourner votre accord à la Ligue pour la diffusion de ces informations sur le site Internet du comité [http : //www.cdvnord.com](http://www.cdvnord.com)
En cas de modification en cours de saison des coordonnées d'une personne figurant dans l'annuaire des clubs, il est primordial de nous la communiquer pour mettre à jour votre fiche de club.
Toutes les modifications figurent aux PV et doivent faire l'objet de votre attention pour la mise à jour de votre propre document.

16/ COMMUNIQUES

En règle générale un communiqué de la C.D.S. est établi chaque lundi. Ce communiqué joint au B.D.I du bureau est à lire très attentivement, il peut contenir des modifications d'horaires ou de lieux concernant vos équipes ou vos arbitres, n'oubliez pas de transmettre et de diffuser ces informations aux personnes concernées dans votre club, dirigeants, joueurs ou arbitres.

17/ DOCUMENTS A FOURNIR A CHAQUE RESPONSABLE D'EQUIPE

Il est souhaitable que chaque responsable d'équipe ait à sa disposition :

L'annuaire des clubs. Le listing des adresses des salles

Une feuille d'informations en cas d'accident pour faciliter la déclaration.

Les tarifs des indemnités d'arbitrage et éventuellement un code d'arbitrage.

Le récapitulatif des catégories d'âge et des sur-classements.

Une copie du règlement des épreuves Départementales.

Il est important que les responsables d'équipes connaissent les règles du jeu et de l'arbitrage.

18/ COMPOSITION DES POULES

La composition des poules Seniors se fera **fin-juillet 2019**.

Les clubs, ayant des problèmes de disponibilité de salle, sont priés de nous communiquer leurs souhaits (matches couplés ou en opposition) pour le **24 Juillet 2019**. Il en sera tenu compte, autant que faire se peut, lors de la création des poules.

Les **horaires** des rencontres seront à nous retourner pour le **23 Août 2019**, délai de rigueur. Nous vous rappelons qu'il est possible de jouer en championnat en semaine, la condition impérative est que nous recevions l'accord écrit du club adverse lorsque vous nous communiquez vos horaires. Les changements de dates en dehors du week-end théorique, doivent systématiquement être validés par le club adverse. **Attention, il est interdit de jouer plus de 2 rencontres en 3 jours pleins.**

19/ CLUB JEUNE

Le club jeune est une association sportive scolaire, parrainé par un club FFVolley. Le club jeune concerne les joueurs M13 Benjamins et M15 Minimes. La participation d'un club jeune en championnat Comité peut entrer dans les devoirs d'accueil et de formation du club FFVolley. Pour plus de renseignements, contacter la Ligue Régionale de Volley Ball des Hauts-de-France.

20/ REGROUPEMENT DE LICENCES

Le regroupement de licences permet à des jeunes joueurs (M20 Juniors à M13 Benjamins) de différents groupements sportifs de constituer une équipe tout en restant licenciés dans leur propre groupement sportif. Pour plus d'information, veuillez contacter la Ligue Régionale de Volley Ball des Hauts-de-France. Possibilité également de créer une UGS régionale, pour plus d'informations, voir le site de la Ligue Régionale de Volley Ball des Hauts-de-France.

21/ RESULTATS SUR INTERNET

Les résultats doivent être saisis sur le **site Internet de la FFVolley** dès la fin des rencontres et dans tous les cas avant 19H00 le dimanche. En cas de problème de saisie, veuillez nous communiquer ces résultats par email au Comité Nord en précisant le message d'erreur donné par le site. (Exemple : N° de rencontre inconnu)

Présentation du club	N° de la rencontre	
Equipe recevant	Nombre de sets	Nombre de points par set
Equipe visiteuse	Nombre de sets	Nombre de points par set

22/ SITE Internet COMITE NORD

Le Comité Nord a un site d'information sur Internet : **<http://cdvbnord.com>**. Ce site reprend les informations diffusées dans les différents bulletins d'information au cours de la saison et vous renseigne sur toutes les démarches administratives et techniques. Il reprend également les liens vers les résultats sportifs sur le site FFVolley. N'hésitez pas à le consulter.

23/ SITE Facebook COMITE NORD

Le Comité Nord a un site d'information sur Facebook : « ANNE MARIE PICARD CDVB NORD ». Ce site n'a aucune vocation d'information officielle relative à la gestion du Comité (sportive, arbitrage...) Seul l'adresse email cd59volleyball@gmail.com est le moyen de communication officiel. Ce site reprend principalement des annonces de manifestations ou des photos des manifestations réalisées. Les calendriers et résultats des matchs sont sur le site FFVolley. C'est principalement un moyen d'échange de photos ou autres.

24/ VOLLEY LOISIR DETENTE

Le Comité Nord organise depuis plusieurs saisons, un challenge Loisir Détente. Ce challenge est ouvert aux sections loisirs, il se déroule en semaine lors des entraînements des équipes, un calendrier est établi en début de saison, les clubs se contactent directement en cas de problème afin de remettre les rencontres. Ce challenge est **réservé aux joueurs et joueuses qui n'évoluent pas dans les autres championnats** (Licence compétition ou compélib). La mixité est fortement souhaitée. Les matchs ne sont pas arbitrés officiellement, à charge du club recevant de prévoir une personne pour l'arbitrage. Les résultats doivent être saisis sur le **site Internet de la FFVolley**. Les feuilles de match sont renvoyées au Comité dès la fin de chaque rencontre. Celui-ci enregistre les résultats et valide les classements qui sont disponibles sur le site FFVolley. Les rencontres débuteront dès le mois de Novembre. **Lors de l'engagement il sera demandé le niveau de jeu souhaité, Excellence, Honneur, Promotion.**

ANNUAIRE LOISIR DETENTE

Club :

Avez-vous une section LOISIRS ou VOLLEY DETENTE ? OUI NON

Si OUI : NOM, PRENOM du responsable :

.....

Adresse :

Téléphone : fax : E Mail
:

Ces informations seront transmises aux clubs sous forme de liste pour l'organisation éventuelle de rencontres amicales

Coupon à renvoyer par courrier ou par mail au Comité.

REGLEMENT SPECIFIQUE M13 BENJAMINS BENJAMINES

REGEN - LES DISPOSITIONS PARTICULIERES

Partie IV - DISPOSITIONS PARTICULIERES AUX COMPETITIONS JEUNES

- REGLEMENT SPORTIF BENJAMINS

1) Les règles du jeu en 6X6 s'appliquent au jeu 4X4, sauf pour les points suivants :

- a) Installations et équipements,
- b) Dimensions du terrain.

2) Le terrain a une dimension de 7m X 14m avec une ligne arrière à 3m à partir du centre du terrain (filet) :

a) Hauteur du filet : le filet a une hauteur de 2m10 pour les féminines et pour les masculins,
b) Ballon : Le ballon utilisé est un ballon allégé à 18 panneaux avec une combinaison de couleurs.

- Poids : 230 - 250 grammes
- Circonférence : 66 - 68 centimètres.
- Partenaires FFVolley : MIKASA : MG V-230, MOLTEN SSVP 4

3) Participants :

a) Composition des équipes : le nombre de joueurs sur le terrain est de 4 avec un maximum de 4 remplaçants.

b) Responsables des équipes : un capitaine d'équipe est désigné et il peut être assisté de son entraîneur lors de réserves formulées avant et pendant le match.

c) Positions des joueurs et numérotation :

- la position 1 sera celle du joueur arrière,
- la position 2 sera celle du joueur avant droit,
- la position 3 sera celle du joueur avant-centre,
- la position 4 sera celle du joueur avant gauche.

d) Positions relatives des joueurs entre eux : au moment de la frappe du ballon au service :

- Les joueurs avants, de chaque équipe, doivent se positionner dans l'ordre 2, 3, 4 de droite à gauche du terrain (en regard du filet),
- Le joueur arrière de l'équipe en réception doit se positionner en arrière des 3 joueurs avant.

e) Service :

- Serveur : le service est assuré par l'équipe qui a gagné l'échange précédent, par un joueur qui deviendra arrière (position 1) et qui le restera tant qu'il n'est pas remplacé par un autre serveur de son équipe,
- Rotation au service,
- La rotation se fera dans l'ordre normal de la position des joueurs sur le terrain (1 puis 2, puis 3, puis 4, puis de nouveau 1, ...),
- Services consécutifs : un joueur ayant servi (position 1) ne pourra pas remplacer le joueur qui le suivra au service (position 2) pour éviter qu'un même joueur serve deux fois consécutivement.

f) Remplacements des joueurs : le nombre de remplacements est de 4, ces remplacements sont libres sauf pour :

- Le joueur de la position 1 qui ne pourra remplacer le joueur de la position 2
- Un joueur remplacé et sorti de l'aire de jeu ne pourra rentrer à nouveau sur le terrain qu'après au moins un échange de jeu.

g) Libéro : il n'y a pas de libéro.

h) Jeu des joueurs :

- Des avants : le jeu des avants est traditionnel et pas limitatif,
- De l'arrière : le jeu de l'arrière est traditionnel (pénétration, attaque aux 3 m,) et il ne peut pas contrer ou attaquer au-dessus du filet dans la zone avant.

i) Temps morts :

2 temps morts techniques à 8 et à 16 points sont accordés lors des sets en 25 points et ils sont de 1 minute,

Par équipe : 2 temps morts de 30 secondes dans tous les sets sont accordés à chaque équipe.

ADAPTATION REGLEMENT SPORTIF M15 4x4 MINIMES

Le règlement minime 4x4 est identique au règlement benjamins sauf pour les points suivants :

Le terrain a une dimension de 7m X 18m avec une ligne arrière à 3m à partir du centre du terrain (filet)

:

Hauteur du filet : le filet a une hauteur de 2m10 pour les féminines et 2m24 pour les masculins.

Le ballon : Le ballon utilisé est le ballon senior